



DECLARATION LIMINAIRE CSA DU 3 MAI 2023

Monsieur le Directeur,

La vie dans un greffe est comme un voyage dans un train des vacances de Monsieur HULOT on monte et on descend; il y a des arrêts, des imprévus, des retards, des pannes, des accidents, ...

Quand on entre à la DSJ, nous rencontrons des personnes qui croyons-nous, resteront avec nous pendant tout le voyage que durera notre carrière, ce sont nos collègues.

Mais bien vite, le voyage prend une teinte morne et triste, car les premiers voyageurs descendent dans une gare plus rapprochée qui est celle du détachement, pourquoi partent-ils ? parce que nous n'avons aucune reconnaissance de la part de notre institution que nous soyons A, B ou C.

La nostalgie jadis d'un jour heureux dans un greffe est une chimère que personne n'a plus en tête. La frénésie des statistiques, du rendement, la division pour mieux régner avec par-dessus, chaque jour qui apporte son lot de nouvelles lois ont fait dérailler les services judiciaires.

L'humain a laissé la place à la mécanisation et à l'arbitraire. Nous voyons des collègues arriver et repartir très vite, c'est à peine si nous avons le temps de les croiser et de les connaître.

Et d'autres qui, épuisés par le voyage, veulent prématurément sortir d'une carrière sans perspective en allant vers d'autres horizons. Les demandes de détachement croissent sans que cela n'interroge. Certains souhaitent des ruptures conventionnelles sans projet uniquement pour vous fuir, d'autres veulent démissionner.

Aujourd'hui que reste-t-il à nos collègues comme espoir ? Aucun. Nous avons eu connaissance d'une nouvelle grille statutaire pour les greffiers, qui n'est qu'un rattrapage de 8 ans. Il est proposé la grille des CPIP avant leur réforme en passage en catégorie A. Soyons honnêtes, ce sont des points de pris avec une inflation galopante, MAIS à aucun moment elle ne correspond tant à l'attente de nos collègues qu'à la reconnaissance des missions.

C'est vrai qu'avec l'augmentation du point d'indice du SMIC à 361 et qu'il est proposé aux greffiers un pied de grille à 363, tous nos collègues ne sauront quoi faire de cet amas d'argent aussi important !! C'est juste se moquer et mépriser un peu plus les greffiers.

Les greffiers fonctionnels qui ont servi l'administration se trouvent rangés dans le tiroir comme de vulgaires sparadraps. Que leur proposez-vous ? Le 1^{er} octobre arrivera très vite et chacun a besoin de se projeter pour se construire.

Les greffiers qui rentreront avec la nouvelle grille se feront très vite rattraper par un pied de grille inférieur au SMIC. Et ceux au haut de la grille n'attendent plus rien depuis des années d'une direction muette face enfin à un statut indigne.

Nous avons noté qu'une réunion métiers de greffe aura lieu le 16 Mai pour que soit évoquée l'évolution indemnitaire qui est censée avoir comme date de prise en compte le 1^{er} octobre 2023.

Et nos collègues C vont regarder passer le train de la DSJ sans un arrêt en gare pour eux.

Dans le train qui leur passera devant, nos collègues CLI qui ne sont pas reconnus alors même qu'ils ont fait fonction depuis de nombreuses années. Aujourd'hui la DSJ peut se vanter de créer un réseau de techniciens informatiques mais recruter des contractuels en dit long sur le manque de considération pour eux.

A l'instar du A pour tous que nous portons depuis des années pour nos collègues greffiers, il est indispensable que ce ministère permette à chacun d'évoluer statutairement parlant et que nos collègues C par leurs compétences exercées au quotidien soient reclassés sur la catégorie B, n'abandonnez personne Monsieur le Directeur sur le chemin des réformes.

Aujourd'hui la communication ne se fait plus que par voie de presse. Nous avons appris la création d'un corps d'attaché de justice, sous le contrôle des magistrats. Ah il est bien loin le temps jadis, où le magistrat voulait se recentrer sur sa mission 1^{ère} de dire le droit.

Aujourd'hui le magistrat est assisté d'une équipe autour de lui et la couverture est tirée sur lui pour que jamais le froid ne l'atteigne. Le greffier avec son master 1 voir plus pour la plupart des collègues pourra éventuellement rentrer s'il y reste un peu de lumière, sinon la profession restera bien tranquillement à la porte.

Le magistrat coordonnera le travail d'une équipe créée selon ses souhaits, qu'il pourra contrôler et gérer à sa guise et au passage nos collègues directeurs de greffes pourront s'adonner à la pêche ou au macramé puisqu'ils seront petit à petit dépossédés de leurs missions d'encadrement.

Pour faire plaisir aux magistrats, à leur syndicat majoritaire, les greffiers sont laissés

sur le carreau. A chacun d'en tirer les conclusions qu'il se doit aujourd'hui. Nos collègues apprécieront une fois de plus le peu de cas que l'on fait d'eux ! Alors, allez arrêter de râler les petites mains, soyez déjà content de votre sort. Les effets d'annonce de l'époque n'ont plus court aujourd'hui ! circulez-y a rien à voir !

Pourquoi après tout l'administration ne satisferait pas les magistrats ? ils tiennent les postes à la chancellerie. Autant créer une équipe selon leur souhait. Là où il y a de la gêne il n'y a pas de plaisir !

Nos collègues méritent l'ouverture d'une véritable négociation pour une revalorisation de leurs missions.

Un dernier point la situation de nos collègues en Outre Mer et notamment à Mamoudzou qui rencontrent des conditions de travail très difficiles et principalement en ce moment avec les blocages. Nous tenons à saluer tout le professionnalisme de nos collègues de par leurs conditions de travail.

Monsieur le Directeur des Services Judiciaires, les rustines que vous tentez de mettre depuis des mois vont céder et vous le savez.

Fo Justice